

**ABONNEMENTS:**

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger : Port en sus

**AVEC BULLETIN OFFICIEL:**

Un an : Fr. 5. 50  
Six mois : » 3. 50  
Trois mois : » 2. —

# NOUVELLISTE VALAISAN

**ANNONCES:**

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames: 50 cent. la ligne.  
Minimum p<sup>r</sup> une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont re-  
çues exclusivement par l'agence de  
publicité Mazonstein & Vogler, Sion,  
Lansanne, Montreux, Genève, Fri-  
bourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du **Matin**, paraissant à **ST-MAURICE**, le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

## LES DROITS DE DIEU

Ce serait une prétention par trop outrecuidante que de porter un jugement sans appel sur la politique suivie par des amis dans les pays voisins.

D'abord, chacun reste maître chez soi, tout comme l'humble charbonnier. Puis, les causes sont, aujourd'hui, accompagnées de tant de circonstances et de faits qu'il faut, parfois, se livrer à un véritable casse-tête chinois pour connaître son devoir.

Cependant, il y a des situations dont la gravité n'a pas besoin d'être soulignée et qui emportent toutes les hésitations.

De ce nombre se trouve, en France, la politique du ministre Barthou.

Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement est le prisonnier de la Droite et du Centre catholiques. Plus heureux que Napoléon, Barthou a vu arriver Grouchy à temps.

Et Grouchy, c'est M. Piou et ses amis qui ont sauvé par leurs votes l'existence du ministère.

Certes, il ne nous appartient pas de les blâmer d'avoir voté pour le cabinet Barthou, dans la question du service de trois ans et dans beaucoup d'autres questions, mais ce concours gratuit nous paraît étrange.

La bande qui est au pouvoir, en France, est une bande sectaire dans toute la hideuse acception du mot.

C'est la queue de Clémenceau et de Combes.

Et il n'y a rien à espérer de ces gens-là, au point de vue de la liberté de conscience, rien.

D'autant que dans les discours, au Parlement et en voyage, Barthou et ses ministres ne manquent jamais de souligner leur attachement à une politique de « laïcisation » et de grossier athéisme.

Chose plus grave encore, pas plus tard que la semaine dernière, répondant à une interpellation, le chef du gouvernement a proféré, en pleine Chambre des députés, ce blasphème horrible qu'il « ne tolérerait pas que l'instituteur enseignât à ses élèves les devoirs envers Dieu ».

L'honorable M. Piou a tenté, plus tard, d'obtenir de nouvelles explications. Peine inutile. Pour créer une équivoque, Barthou a prétendu qu'il avait parlé au point de vue dogmatique. C'est une impertinence habile, rien de plus.

Dans ces conditions, il nous semble, à distance du moins, que les députés catholiques français doivent avoir quelques scrupules à soutenir le gouvernement actuel.

Le bon Dieu, ses temples, ses œuvres, passent avant tout.

Or, qu'a fait le ministère Barthou pour les croyances religieuses ? Rien.

Et en quoi, la situation du clergé est-elle devenue plus tolérable ?

En rien. Alors, pourquoi soutenir ce ministère, nous nous demandons pourquoi ? Parce qu'il est favorable au service de trois ans et qu'il combat le socialisme !

Mais sont-ce là des avantages à mettre en parallèle avec les devoirs que la foi religieuse nous impose ?

La France croyante n'approuvera jamais une politique de ce genre.

S'il est patriotique, s'il est diplomatique, pour la Droite, de ne pas laisser succomber le cabinet Barthou devant l'assaut des radicaux extrêmes, il est aussi inexplicable, pour elle d'accorder son appui, ses votes répétés, à un gouvernement de fortune, sans avoir exigé en retour de cette adhésion plus que discutable, une compensation en faveur et en l'honneur des droits de Dieu.

Ch. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Les fils uniques.** — C'est sous la restauration que fut votée en France la loi qui supprimait le « droit d'aînesse ». Royer-Collard l'avait violemment combattue. Le vote, acquis, il s'en vengea par ce mot, que la dépopulation croissante de la France n'a, depuis, que trop bien confirmé.

— Vous avez supprimé les « fils aînés », s'écria-t-il. Prenez garde ! vous n'aurez plus que des fils uniques !

**Employés de commerce.** — L'Association commerciale suisse siégeant à Zoug a pris connaissance du rapport du comité central concernant les négociations avec le Vorort de l'Association suisse du commerce et de l'industrie pour l'élaboration en commun d'un projet de loi concernant le contrat de travail normal pour les employés de commerce. Elle a adopté une résolution dans laquelle elle se déclare d'accord avec les mesures proposées par le comité central concernant la durée du travail, l'assurance de la caution, le paiement du salaire dans les cas de maladie et de service militaire, etc. L'association compte actuellement 189 sections avec 19.000 membres. Elle participera à l'exposition nationale de Berne.

**Pascal mourut-il empoisonné ?** — La maladie et la mort de Pascal sont une de ces nombreuses énigmes historiques qui attirent la curiosité des érudits. De fait, elles ont provoqué toute une série d'œuvres et toutes sortes d'hypothèses. Pour ne rappeler que les plus récentes, le docteur Just-Navarre, dans l'étude médicale et physiologique qu'il a consacrée à la « Maladie de Pascal », a conclu que la maladie de Pascal a été la tuberculose, et un autre médecin, le docteur Tarry, examinant devant la Société nationale de médecine de Lyon la thèse de son confrère, a, au contraire, exprimé l'opinion que Pascal a succombé à l'intoxication saturnine.

Elle se précède quand M. Jovy contrôle les périodiques de la maladie de Pascal et les effets de l'antimoine tels que la médecine moderne les a reconnus. Bref, pour M. Jovy aucun doute n'est possible : « des nombreux accidents de la santé de Pascal sont venus des traitements singuliers qu'on imposait à sa faible constitution ; il a été l'« anima nobilis » vouée à de malencontreuses expérimentations, et son organisation n'a pu résister aux effets d'un remède périlleux donné à un moment tout à fait défavorable, sans aucune circonspection, peut-être trop souvent et en trop grande quantité, et rendu plus dangereux encore par quelque immixtion d'éléments arsenicaux ». M. Jovy tient-il la vérité ? On ne peut l'affirmer aussi catégoriquement qu'il le fait lui-même. Il apporte en tous les cas, tant sur la mort de Pascal que sur la médecine et les médecins du dix-septième siècle, un ensemble de documents propres à faire rebondir une controverse qui paraissait épuisée. M. Jovy la rouvre par une affirmation : « Pascal a été empoisonné ». Qu'en pensent les médecins d'aujourd'hui ? Voudront-ils condamner les médecins d'avant-hier ?

**Simple réflexion.** — Il faut peut-être avoir rêvé de faire des chefs-d'œuvres pour écrire un ou deux volumes qui ne soient pas absolument mauvais.

**Curiosité.** — On verra, la semaine prochaine, à Paris, un objet d'art d'une authenticité indiscutable, celui-là.

Cet objet d'art, c'est un homme admirablement constitué, de 1 m. 92 de taille et d'un physique, somme toute, avantageux.

Cet homme est âgé de quelques milliers d'années. Il est Patagon. Et malgré son grand âge, il est dix fois plus solide et plus résistant que le boxeur Carpentier. Il peut, « en-

caisser » les plus terribles uppercuts et les crochets du droit les plus formidables.

Ce Patagon a en effet un cœur de pierre, sous une poitrine de granit.

En un mot, c'est un homme pétrifié.

Ce Patagon calcaire fut découvert en 1899, à l'embouchure de la rivière Tucapel, par deux pêcheurs chiliens, qui le traînèrent jusqu'à la plage la plus proche.

Il s'agit sans doute d'un cadavre qui, sous l'action lente d'une eau surchargée de carbonate de chaux devint, petit à petit, une statue de pierre.

**Pensée.** — Si j'avais à choisir entre un enfant qui prie et ne sait rien et un enfant instruit et niant Dieu, tel que l'école laïque est en train de le façonner, sans hésiter, j'y préférerais le premier.

**Mot de la fin.** — La pratique.

— Marie, je suis content de vous. Il me semble que depuis quelque temps vous cassez un peu moins de vaisselle.

— Oh ! non, madame. J'en casse autant. Mais maintenant, je sais qu'il ne faut pas le dire.

## Grains de bon sens

### Les sentiments chrétiens de Guillaume II

Le Lorrain de Metz a consacré au jubilé de Guillaume une chronique générale assez curieuse. Elle énumère les principaux actes par lesquels Guillaume II a affirmé pendant son règne ses sentiments chrétiens.

L'amour de la paix, dit le Lorrain, qui anime Guillaume II, dérive de ses responsabilités de chrétien.

Volontiers, et à maintes reprises, il confessa être « le valet de Dieu » (Knecht Gottes), « roi par la grâce de Dieu, et chargé par lui de graves devoirs et de lourdes responsabilités. » — « Fils des Hohenzollern, j'ai accepté la couronne comme un don du Ciel, avec tous les devoirs qui y sont joints. Voilà la conviction et le principe qui inspirent toujours mon travail. » (Discours du 15 mai 1890).

A Jérusalem il fit « un vœu au Christ crucifié et ressuscité : De même qu'il y a 2000 ans ce cri partit d'ici pour faire bien-être le tour du monde : Paix sur la terre ! — ainsi j'adresserai d'ici au monde entier l'invitation qui sort du plus profond de nos cœurs : Paix aux hommes de bonne volonté ! Ainsi nous ne chercherons ni gloire, ni puissance, ni honneurs, ni d'autres biens que le bien unique et suprême : le salut de nos âmes. Dans cet esprit je renouvelle le vœu de mes ancêtres : Moi et ma maison, nous nous conformerons à la volonté de Dieu ! »

On sait que l'empereur joint à la parole l'exemple ; sa vie de famille, chrétienne et heureuse, peut servir de modèle au peuple allemand. « Convaincu d'avoir reçu ma mission du Ciel et d'agir comme mandataire d'un plus haut placé que moi, je dois conclure pratiquement que j'aurai un jour à rendre mes comptes à Dieu. Voilà pourquoi, je vous l'assure, il ne se passe ni un matin ni un soir, sans que je prie pour mon peuple ! » (Diète de Brandebourg, 14 mars 1891).

En donnant aux catholiques l'emplacement de la Dormition, il se dit très heureux de pouvoir réaliser « un désir cher au cœur de mes sujets catholiques ». A Aix-la-Chapelle bientôt il se place « lui-même et sa maison sous la protection de la Croix, et il invite le clergé des deux confessions à l'aider à maintenir la foi, la moralité du peuple allemand ».

« Eh quoi, si la prière d'un Moïse a obtenu de si merveilleux résultats, nos prières chrétiennes seraient-elles stérili-

ses ? Voyez donc la jeune chrétienté de Jérusalem, à genoux : son chef, son père (saint Pierre) a été mis en prison, et voilà que ses prières font envoyer l'ange de Dieu dans la prison ; Pierre voit tomber ses fers et revient libéré... Et nos prières n'auraient pas la force de faire envoyer un ange consolateur vers ceux pour lesquels nous supplions ! Mais il vit toujours le vieux Dieu de nos ancêtres dans la foi : de bonnes prières ouvrent ses mains paternelles, et ses mains sont remplies de bienfaits ; de ferventes prières ouvrent son cœur de père, et ce cœur est d'amour... L'homme ici-bas, ne voit que ce qui apparaît à l'œil mortel ; mais l'éternité nous révélera ce qu'ont obtenu les prières cachées des justes ». (A ses officiers de marine, le 29 juillet 1900.)

« Dans mon armée je ne veux avoir que des soldats pieux et braves, et non pas des railleurs ». (12 novembre 1905, aux recrues.)

« Ma tâche la plus élevée consistera à prendre les mesures nécessaires pour que le sentiment religieux et l'esprit chrétien règnent toujours, et règnent de plus en plus, dans les écoles publiques. Que l'école estime et respecte l'Eglise, et que l'Eglise continue à soutenir l'école, à l'aider efficacement dans la poursuite de son noble but ! » (Conférence scolaire du 17 novembre 1890.)

Un petit épisode, pour terminer. Il y a quelques années, l'empereur s'entretenait avec un professeur d'Université sur le sens de ce passage de l'Evangile : *Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches*, son interlocuteur, incrédule, essaya de nier la divinité du Christ.

Monsieur le professeur, dit l'empereur, n'avez-vous jamais dit à vos auditeurs : Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches ?

Croyez-vous qu'un professeur avouant ait jamais parlé ainsi ?

— Non, Sire.

Pensez-vous que dans l'avenir les professeurs pourront ainsi parler à ceux qui se trouveront au pied de leur chaire ?

— Assurément non !

Eh bien, Monsieur le professeur, puisque jamais aucun maître n'a pu parler et ne pourra parler comme le Christ a parlé, je crois, moi, que le Christ n'a pas seulement été vrai homme, mais aussi vrai Dieu.

Le « Herr Professor » ne trouva pas de réplique.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Les Affaires d'Orient

#### Le fonds du Différend

Le démêlé serbo-bulgaro entre en plein dans sa phase critique. Si l'effort de la Russie pour amener les deux ex-alliés à se soumettre à son arbitrage n'aboutit pas promptement, si les gouvernements balkaniques ne parviennent pas à dominer l'intransigeance de leurs peuples, la guerre éclatera infailliblement.

Avant d'aborder les faits du jour, rappelons brièvement quels sont les termes de ce différend, qui, depuis quelques semaines relève à l'arrière-plan tous les autres problèmes balkaniques.

La Bulgarie, s'appuyant sur le texte du traité qu'elle a signé avec la Serbie et des conventions annexes, réclame tous les territoires situés à l'ouest d'une ligne partant de la frontière actuelle serbo-bulgaro et gagnant le lac Ochrida, au nord de la ville du même nom. Elle n'accepte l'arbitrage que pour les territoires situés à l'ouest de cette ligne.

La Serbie prétend garder tous les territoires qu'elle occupe et qui comprennent notamment, dans la zone réclamée par la Bulgarie, les villes de Monastir et de Prilep.

Elle base ses prétentions sur le sacrifice qu'elle a dû faire aux exigences de l'Europe en renonçant à un accès à l'Adriatique et sur les services qu'elle a rendus à la Bulgarie, en l'aidant à s'emparer d'Andrinople. Elle estime en conséquence que le traité serbo-bulgaro doit être révisé.

La Bulgarie demande, d'autre part, pour le cas où le différend tout entier serait soumis à l'arbitrage du tsar, à occuper, conjointement avec la Serbie, tout le territoire contesté, le traité prévoyant un condominium dans cette région avant tout partage.

Entre la Bulgarie et la Grèce, le différend porte principalement sur la possession de Salonique et repose surtout sur une question de fait, le droit du premier occupant.

La Bulgarie prétend, en effet, que ses troupes sont entrées les premières à Salonique, alors que les Grecs proclament que c'est à eux que la ville s'est rendue et s'appuie d'ailleurs sur le témoignage du général turc qui a signé la reddition.

Aucune convention de partage n'a été signée entre la Bulgarie et la Grèce avant la guerre.

La Serbie, enfin, insiste pour avoir une frontière commune avec la Grèce, ce qui deviendrait impossible si les prétentions bulgares étaient admises.

## Nouvelles Etrangères

### La Semaine Anglaise

Cette semaine est consacrée aux effusions de Londres ; on peut la qualifier de semaine anglaise.

M. Poincaré est actuellement l'hôte de Georges V, comme MM. Loubet et Fallières furent les hôtes de feu Edouard VII. Le voyage du premier remonte à dix ans, tout juste.

Dans le même temps, Paris voit s'élever sur le rond-point d'un quartier nouveau, entre l'Opéra et la Madeleine, une statue équestre du roi défunt, qui aime Paris énormément.

Le protocole a fléchi une fois de plus, à Buckingham-Palace, devant le pantalon démocratique. Comme ses prédécesseurs au cours de leurs voyages à Londres, M. Poincaré est dispensé de la culotte de satin noir et des bas « bien tirés ».

Il est admis — pour tourner diplomatiquement la difficulté — que l'habit noir et le pantalon constituent l'uniforme du chef de l'Etat français. Tout s'arrange, quand on veut bien.

Les vaiselles les plus rares, en Sèvres ; les plus précieuses argenteries que possède la Présidence à l'Elysée ; des Chine et des Japon sans prix, le tout formant un peu plus de quatre tonnes de « marchandises » exemptées des droits de douane, sont arrivées à Londres depuis samedi, pour rehausser l'éclat du dîner que le président de la République offre, dans quelques heures, au roi et à la reine en territoire français, dans la somptueuse ambassade d'Albert-Gate.

On a envoyé aussi de France des vins généreux, qui n'avaient pas précisément besoin de voyager à la veille d'être dégustés ; mais il était difficile de faire autrement.

De tous les points de la France, des théories de voyageurs sont parties pour l'Angleterre, où il sera pour eux très agréable de voir les Anglais ovationner notre président.

Partout, les couleurs des deux na-

tions, si longtemps rivales, disons le mot : ennemies, vont fraterniser une fois de plus.

Si les gens d'il y a cent ans revenaient parmi nous, à commencer par Napoléon, quelle surprise serait la leur ! Que de changements au bout de ces cent ans, dans la politique franco-anglaise !

Au fond, n'est-ce pas mieux ainsi ?

**Le voyage**

**Terrible accident**

Le voyage de M. Poincaré s'est effectué par un temps magnifique. Le président a été reçu à Londres avec un enthousiasme énorme.

Ce voyage restera cependant assombri par un terrible accident arrivé au port de Cherbourg.

Pendant que la batterie d'artillerie du fort de Roule tirait les cent un coups de canon réglementaires, par suite de circonstances encore mal définies, un canon a fait explosion. Deux des artilleurs qui le servaient ont été tués et sept autres blessés.

Le président de la République et le ministre de la marine ont été informés au moment où ils étaient à l'Hôtel-de-Ville. M. Baudin, ministre de la marine, s'est rendu immédiatement près des victimes, accompagné par le secrétaire général de la présidence.

Toutes les victimes portent des blessures horribles qui laisseront à tout jamais des traces. Quant aux morts, leurs cadavres ont été dénichetés et projetés à quelque distance.

La pièce du canon n'a pas éclaté. Elle est absolument intacte. Le lieutenant d'artillerie commandant le détachement du fort du Roule a avoué que les gargousses avaient, contrairement aux règlements, été rangées derrière, à proximité des pièces qui tiraient, prêtes pour les coups suivants. Une effroyable explosion s'est produite.

Le lieutenant légèrement brûlé au visage, a été mis aux arrêts de rigueur et son cas fera l'objet d'une enquête.

**La folie des armements.**

On sait que le Reichstag allemand discute actuellement la loi militaire. On annonce qu'une disposition nouvelle va y être introduite, en vertu de laquelle les réservistes seront désormais convoqués pendant l'hiver. L'Allemagne s'assurera ainsi à toute époque de l'année une supériorité numérique de soldats instruits par rapport aux unités de l'armée française, et il est évident qu'en cas de tension diplomatique au printemps, les réservistes allemands sous les drapeaux seraient utilement maintenus.

L'Autriche-Hongrie, qui en 1912 a déjà renforcé son armée de plus de 50.000 recrues, poursuit l'augmentation régulière de ses contingents, qui doit aller jusqu'en 1917 et l'activera au besoin.

Et voici maintenant que l'Italie, qui déjà en 1912 a augmenté son armée de six régiments d'artillerie montée, est sur le point d'introduire dans son armement de campagne un obusier Krupp de 149 millimètres, a réorganisé son service aéronautique, qu'elle développe activement, a accru le nombre de ses officiers et amélioré leur recrutement,

qui a acheté le brevet du canon Deport, qu'actuellement elle exploite, a accru le nombre des cartouches du fantassin, se prépare aujourd'hui à augmenter sa puissance militaire par un accroissement d'effectifs. Un projet est à l'étude, qui prévoit l'incorporation des hommes de la deuxième catégorie et qui abaisserait le minimum de taille de 1 m. 54 à 1 m. 53 ; le contingent actuel s'accroîtrait ainsi d'environ 30.000 hommes.

Ce n'est pas tout : le projet prévoit que les ajournés, s'ils sont acceptés à leur deuxième conseil de révision, feront désormais deux ans.

L'armée italienne comporte une troisième catégorie (à la disposition des ministres) : les soutiens de famille. L'effectif de l'armée active actuelle est d'environ 230.000 hommes.

**Douze pendaisons à Constantinople.**

Un iradé a paru qui confirme toutes les condamnations prononcées par la Cour martiale dans l'affaire du meurtre de Mahmoud Chevket pacha.

Parmi les condamnations à mort figurent Damad Sahli, le capitaine Kiazim, Topal Tewfik, le lieutenant Chewki, Mehmed Ali, le colonel Fouad, Zia et Muhib bey. Parmi les condamnés à mort par contumace : le général Chérif pacha, le prince Sabah eddine et Nazim Rechid bey, ancien ministre de l'intérieur.

On annonce officiellement que la Cour martiale a prononcé vingt-quatre condamnations à mort dont douze par contumace. A la liste des condamnés à mort déjà connus, il faut ajouter le chauffeur Djavad et, pour les condamnés à mort par contumace, Portef Tewfik, le colonel Zekki, le capitaine de gendarmerie Mehmed et l'ancien député Ismaïl Goumouldjina. Halil Kieurmin a été condamné à la réclusion à perpétuité, trois autres inculpés à 15 ans de travaux forcés. Tous les autres inculpés ont été acquittés. Les exécutions devaient avoir lieu mardi matin, à l'aube, sur la place Bajazet.

Les douze condamnés à mort ont été pendus mardi matin à 4 h. sur la place Bajazet. Le capitaine Kiazim a été le premier exécuté. Tous les condamnés ont eu une excellente attitude et ont marché d'un pas ferme à la potence.

**Le mildiou dans le vignoble français.**

Une très forte attaque de mildiou s'est produite dans les vignobles de l'Hérault, ravageant presque en entier la récolte, qui, de ce fait, se trouve être à peu près nulle.

**La féroce stupidité d'un paysan.**

Un crime brutal qui paraît démontrer encore une fois l'ignorance et la superstition des paysans de cette province, a été commis dans le petit village de Marcianise, près de Naples.

Le docteur Pasquale Loggia, un ancien officier, tandis qu'il se rendait en visite chez une malade, a été assailli par un vieux paysan, d'environ soixante-dix ans, qui lui a tiré un coup de pistolet. La balle frappa le médecin en pleine poitrine. Le blessé a été transporté chez lui sur une civière et opéré de la parotomie. Son état est très grave.

L'assassin fut immédiatement arrêté et interrogé. Quand on lui a demandé la raison de son crime, d'un air farouche il a déclaré avoir voulu venger les nombreuses personnes tuées par le médecin qui, selon lui, il y a deux ans, au moment de l'épidémie de choléra, aurait empoisonné, aidé en cela par deux autres médecins, les malades recueillis dans un lazaret, notamment une fillette du meurtrier.

**Nouvelles Suisses**

**La fusion du Lötschberg et de la ligne du lac de Thoune**

On prévoyait samedi une très courte séance au Conseil national. C'était compter sans M. Sigg, le mordant orateur socialiste de Zurich, qu'il faut du reste, en l'occurrence, féliciter vivement de son intervention.

L'arrêté du Conseil fédéral concernant l'octroi d'une nouvelle concession unifiée à la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises à la suite de sa fusion avec le chemin de fer du lac de Thoune, avait passé sans difficulté aux Etats. Il en eût été de même au Conseil national, si M. Sigg n'eût découvert dans cet arrêté d'apparence parfaitement innocente, ce que ses collègues des autres partis n'avaient pas vu ou pas voulu y voir.

D'après la concession actuelle, la ligne du lac de Thoune peut être rachetée dès 1923. La Concession unique qui forme l'objet de l'arrêté discuté samedi prévoit le rachat à partir de 1943. Mais, du fait de l'unification, la Confédération ne peut racheter isolément une des lignes qui rentrent dans le réseau du Lötschberg.

Comme le rachat d'une ligne peut toujours s'effectuer à l'amiable, avant la date fixée dans la concession, on entrevoit le calcul de nos Confédérés bernois. La fusion de la ligne du lac de Thoune avec celle du Lötschberg est une excellente arme pour faire pression sur la Confédération et l'obliger à faire l'acquisition de tout le nouveau réseau. D'autant plus que l'établissement de la voie normale jusqu'à Brienz et sur le Brunig, est demandé par une motion signée par un grand nombre de députés au Conseil national. C'est avec beaucoup de raison que M. Sigg a protesté, en termes très énergiques, contre la manœuvre qui consistait à mettre en discussion dans les dernières minutes de la session, un arrêté de cette importance. Je ne veux pas, a-t-il dit, me livrer à des suppositions sur les motifs qui ont amené à fixer l'examen de ce tractandum à un moment où les « diners du Lötschberg sont à peine digérés », mais il est singulier que l'on ait attendu cette heure.

Il n'a pas été possible à la Commission, expose ensuite le député zurichois, d'étudier suffisamment l'arrêté fédéral. Elle n'a été convoquée qu'une fois la session commencée, et à un instant où M. Forrer, chef du Département des postes et chemins de fer, était empêché d'assister à ses délibérations. Seuls cinq membres ont pu assister à la seconde séance et quatre seulement à la

troisième. On n'a pas laissé aux différents groupes de l'assemblée le temps de se concerter sur leur attitude dans la question.

Se basant sur la façon insuffisante dont l'affaire a été préparée, M. Sigg a conclu en demandant le renvoi à la session d'automne.

Il présentait en outre deux autres propositions pour le cas où le Conseil déciderait de discuter l'arrêté séance tenante : rejet pur et simple de cet arrêté, ou, au cas où il serait adopté, maintien de la date de rachat fixée dans la concession primitive pour le chemin de fer du lac de Thoune.

L'une après l'autre, ces trois propositions ont été repoussées à une forte majorité.

**Extradition d'un millionnaire.**

Le gouvernement bâlois a demandé aux Etats-Unis l'extradition du fils du millionnaire Bauder, qui avait réussi à escroquer des sommes colossales à diverses personnes en Suisse. Comme Bauder est un malin, il usa de toutes les ressources possibles pour retarder autant que possible la fatale échéance. Rien qu'en télégrammes, honoraires, etc., le gouvernement bâlois a déjà dépensé 15.000 francs.

**Calomnie.**

Un paysan de Rueggisberg, Berne, avait accusé un voisin d'avoir incendié sa propre maison. Le Tribunal de Seltigen le condamna à 50 francs d'amende pour calomnie. Cette condamnation ne le corrigea pas. Il récidiva ses accusations dans une auberge de Belp. La première Chambre pénale lui a infligé une amende de 150 francs. Il devra en outre payer 200 francs au voisin et 200 francs de frais.

**Recettes douanières.**

Les recettes de l'administration des douanes continuent les mouvements de recul comparativement à 1912 ; la diminution est à présent d'un million en chiffres ronds, de sorte que, sauf imprévu, on peut s'attendre à une diminution totale de deux millions en 1913. Ce n'est, au reste, pas la première fois qu'il en est ainsi, et cela est d'autant moins surprenant que l'augmentation de l'année dernière a été extrêmement forte, puisque les recettes ont dépassé de six millions les prévisions budgétaires.

**Tunnel du Mont-d'Or.**

La faille, vidée de l'eau qu'elle contenait, forme maintenant de part et d'autre du tunnel une grotte de 150 mètres de long, et où l'on trouve de nombreux fossiles, dit le « Petit Comtois ».

**Les faux bilans de la Société de l'Aluminium.**

Le Tribunal de Schaffhouse s'est occupé la semaine dernière d'un procès monstre intenté à la Société pour la fabrication de l'aluminium, à Neuhausen, par les avocats Hangartner, à Zurich et Arnold, à Lucerne. Suivant ces derniers, la Société aurait donné de faux bilans de 1900 à 1911, ce qui aurait eu pour résultat de diminuer les bénéfices au préjudice des actionnaires de 20 millions environ. La Société avoue qu'en effet les bénéfices ont été plus grands pendant ces années-là que ceux indiqués dans les bilans. Mais,

dit-elle, c'était en vue de réserver une poire pour la soif pendant les mauvaises années. Or, ces soi-disant mauvaises années ont donné en moyenne un bénéfice de quatre millions pour un capital-actions de treize millions. On peut donc admettre qu'il y a une part de vérité dans les affirmations des plaignants.

**Les dangers de l'automobile.**

De Genève : Lundi, une auto est venue s'écraser contre un trottoir, quai du Léman. Trois voyageurs, MM. Viani, Lupol et Bauli, sont grièvement blessés. L'un a une fracture du crâne, le second une jambe brisée, et le troisième des contusions multiples. Le chauffeur est également gravement blessé.

Le même jour, rue du Stand, un auto-taxi a été pris en écharpe par une voiture de tramway et projeté contre le trottoir, où il s'est abîmé. Il transportait un voyageur habitant Lausanne, M. Atraki Swawichnisky, qui a subi une forte commotion et a dû être conduit à la Policlinique.

**Un militaire avisé.**

L'école de recrue d'administration, actuellement en caserne à Thoune, avait son grand congé samedi, dimanche et lundi, il y a quinze jours ; la troupe devait être en caserne lundi à 3 heures et toute arrivée tardive serait sévèrement punie, avait déclaré le commandant du cours, en licenciant samedi ses hommes.

Un soldat nommé P., dont les parents habitent Neuchâtel, ayant mis à profit son grand congé pour aller rendre visite à des amis de Bâle, manqua par suite d'une circonstance fortuite le train qui, de cette ville, pouvait l'amener à Thoune pour l'heure convenue. Attendre le prochain train, c'était un retard de plusieurs heures et des jours d'arrêt après le service.

Sans perdre une minute, le pioupion hèle un taxi et explique son cas au chauffeur, le priant de partir en quatrième vitesse afin d'arriver à Olten à temps pour prendre la correspondance qui devait lui permettre de regagner la caserne à l'heure voulue.

Le chauffeur fit si grande diligence que sa voiture stoppa devant la gare d'Olten trois minutes avant le départ du train : le temps de payer le wattmann et de sauter en wagon.

Notre homme était présent à l'appel et ne fera pas d'arrêt après son école, mais l'auto lui avait coûté la jolie somme de 42 fr. En somme, tout est bien qui finit bien, mais la dépense eût pesé autrement plus lourd sur son budget si une panne avait immobilisé l'auto à cinq minutes d'Olten. La dépense était la même... avec la salle de police par-dessus le marché !

**Chute mortelle.**

Un manœuvre des chemins de fer fédéraux, Conrad Ruchstal, de Zurich, qui faisait une course avec trois amis, Henri Hess, Auguste Gégé et Ambroise Juchli, a fait une chute de 50 mètres, au Camoghé, non loin du lac de Piora, Tessin. La mort a été instantanée.

**Une date historique.**

La direction de l'Instruction publique du canton de Berne a ordonné qu'il soit donné congé à la jeunesse scolaire

**FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN**

**18 Les Ruines en Fleurs (1)**

Et comme Pierre n'osait interroger :  
— Je suis fiancée, dit-elle, et je ne reverrai sans doute jamais celui à qui je garde et garderai toujours ma foi.  
— Puis elle ajouta presque bas et comme malgré elle :  
— Il me semblait que lui seul saurait trouver le chemin de ma solitude... il me semblait que le vieux château, fermé et endormi, ne s'ouvrirait, ne s'éveillerait que pour lui seul...  
Fargeot sentit descendre au fond de son cœur une tristesse mortelle.  
Que Dieu vous rende, dit-il, l'homme que vous daignez aimer !  
Il y eut un silence un peu long que l'officier fut le premier à rompre.

Voici le jour, remarqua-t-il, voyant qu'un pâle rayon filtrait au travers des rideaux de brocart. Il faut que je me remette en route...  
Le jour, répéta Claude, le jour, l'aube, le soleil ! Ah ! les jolis mots... les jolies choses !... Vous ne pouvez comprendre quelle jouissance j'éprouve à voir le jour !  
— Le voyez-vous quelquefois ?  
— Bien rarement. Ma tante, qui craint toujours que notre présence au château ne soit connue, m'interdit toute imprudence.  
Pierre ouvrit avec précaution la porte qui lui avait permis de pénétrer dans la salle aux portraits.  
— Voulez-vous voir le soleil, ce matin ? dit-il. Je sais à quelques pas d'ici un vieux balcon dont l'orientation nous promet un beau spectacle... et vous n'avez à redouter aucune surprise... tout dort encore dans le bois.  
Mademoiselle de Chanteraine hésita, puis, tentée, elle eut un petit geste d'insouciance gaie et suivit le jeune homme.  
Ils n'eurent, en effet, que deux chambres à traverser pour gagner le vieux balcon de pierre ajourée que Pierre avait remarqué la veille en passant.  
Là, les ruines du château, les arbres du

parc, le ciel leur apparurent divinement glorifiés, sous les leurs roses du matin. Après la pluie de la veille, le soleil s'était levé superbe, triomphant. Pourtant, un souffle encore frais agitait le lierre qui enguirlandait l'ogive de la fenêtre et traînait dans l'air des parfums de terre humide et de plantes ravivées... Des oiseaux chantaient éperdus de joie...  
— Oh ! quelle douceur, quelle beauté dans les choses de Dieu ! murmura mademoiselle de Chanteraine.  
Appuyée au mur, ses blonds cheveux poudrés touchant les feuilles sombres du lierre qui semblait vouloir se mêler à eux pour les couronner, ses yeux bleus s'emplantant des douceurs lumineuses de l'aurore, elle regardait, elle écoutait, elle respirait avec délice, elle s'enivrait de la vie saine et libre des êtres et des choses de la campagne. Pierre, lui, ne voyait que Claude, n'entendait que le léger souffle de ses lèvres émus, ne respirait que le parfum de ses cheveux et de ses dentelles, ne se grisait que de son charme fin de fleur vivante...  
Et il se taisaient, pris par l'enchantement de l'heure, beaux tous deux, lui en sa force, elle, en sa grâce, jeunes tous deux et pleins de vie, au milieu de ces ruines qu'es-

caladaient gaiement et follement autour d'eux, comme eux jeunes et belles, les lianes fleuries, les plantes fées qui avaient gardé si longtemps le sommeil de la princesse...  
Puis, dans le silence, Pierre murmura :  
— Je n'appartiens ni à ce monde dont je vous parlais et qui est le vôtre ni à aucun autre monde, je ne suis qu'un soldat sans grande éducation... toute habileté de mots m'est étrangère, toute connaissance des usages de la société me fait défaut... Voulez-vous néanmoins, me permettre, mademoiselle, de vous demander une faveur, une inappréciable grâce, et me laisser espérer que vous m'excuserez, que vous ne vous montrerez ni fâchée, ni surtout... blessée, si je demande trop ou si je demande mal ?  
Claude regarda Pierre, ne sachant que répondre, mais il attendait, l'air anxieux, Alors elle dit :  
— Parlez, monsieur. Je suis sûre que vous seriez très désolé de m'offenser en quelque façon...  
Rien n'était plus vrai. D'où lui venait cette étrange confiance, elle n'eût pu le dire, mais elle croyait en Pierre Fargeot, elle le devinait bon et droit, elle était certaine que jamais une parole déloyale n'avait pas-

sé entre ses lèvres, que jamais une action mauvaise n'avait souillé sa vie.  
Dans ce vieux château qu'habitait des têtes folles et où pourtant elle était seule à avoir encore les cheveux blonds et l'âme en fleur, il lui semblait que personne n'était assez jeune pour la comprendre, assez sage pour la guider, assez fort pour la protéger... Et, tout instinctivement, sa jeunesse allait à cette jeunesse, sa faiblesse craintive à cette force intelligente... Elle avait trouvé de la joie à parler et à se sentir écoutée. Il lui avait paru très naturel que Pierre s'intéressât aux êtres qu'elle avait aimés, très naturel encore qu'il lui offrit, pour elle et ses amis, l'appui de son crédit auprès du maître actuel de France. Elle n'avait pas douté un instant de sa parole, lorsqu'il avait promis de garder le secret de Chanteraine et, maintenant qu'il priait à son tour, implorant merci à l'avance, pour une demande encore inexprimée, elle disait : « Parlez »... bien persuadée, en vérité, que cet ennemi de l'ancien régime, que cet officier de la République, ne lui infligerait jamais volontairement ni offense ni peine.  
Cependant, Fargeot, ainsi encouragé, parlait :  
— Il y a quelque temps déjà, mon père

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité spécial avec la maison Calmann Lévy, à Paris.

de tout le canton, le samedi 28 juin, jour de l'inauguration de la ligne du Loetschberg. La veille de la fête, les maîtres expliqueront à leurs élèves l'importance du nouveau chemin de fer.

**La saccharine.**

On a arrêté à la douane italienne de Davos un voyageur de première classe du train de luxe Paris-Simplon, monté en wagon dans une station suisse et ayant avec lui deux coffres et quelques paquets. Son attitude parut suspecte au contrôleur qui avertit les douaniers. Ceux-ci sommèrent le voyageur, qui prétendit être un commerçant allemand, d'ouvrir ses bagages. On y trouva 35 kilos de saccharine. C'est dire que le contrebandier en question, qui a été écroué à Milan, devra payer une amende d'environ 100.000 francs.

**La Région**

**Avalanches dans la vallée d'Aoste.**

On mande de Milan à l'Echo de Paris: A la suite des récents orages, des avalanches se sont produites dans la vallée d'Aoste. Dimanche matin, trois ouvriers ont été ensevelis sous un éboulement; on a retrouvé leurs cadavres après un travail acharné.

**Nouvelles Locales**

**Décisions du Conseil Municipal de Sion**

**COLPORTAGE.** — L'interdiction du colportage étant nuisible aux intérêts de la commune, il sera proposé au Grand Conseil la revision de l'ordonnance cantonale sur l'inspection des viandes en ce sens que le colportage de la viande de menu bétail pourrait être autorisé dans le cas ou tant au point de vue de l'abattage que du contrôle des viandes les conditions exigées par la loi seraient observées.

**RACCORDEMENT AUX EGOITS.** — Le raccordement aux égouts des W. C. et des lavoirs de l'immeuble 43, à la rue du château étant absolument nécessaire au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publiques, il est décidé de l'imposer aux propriétaires de ce bâtiment.

A cet effet, il leur est impartit un délai expirant au 15 juin prochain pour entreprendre les travaux ou déclarer leur accord à ce sujet, la peine d'amende pouvant ascender à frs. 15.

**SOCIÉTÉ DES COMPAGNONS.** — Les comptes de la Société bouclant pour 1911 par 77.10 et pour 1912 par frs. 53.35 de déficit sont approuvés.

Monsieur le Conseiller Allet est nommé président-caissier de la Société en remplacement de M. l'ancien Conseiller Spahr.

**CONSTRUCTION DE W. C.** — La construction de W. C. au quartier sud ainsi qu'au quartier nord de la Ville, avec modification du transformateur est adjugée conformément, à sa soumission, à l'entrepreneur Michel Fasanio à Sion, pour le prix à forfait de 3400 fr.

La fourniture des appareils sanitaires pour ces W. C. est adjugée au maître-ferblantier Andenmatten, à Sion, pour le prix à forfait de 909 fr. conformément à sa soumission.

**PAVAGE DES TANNERIES.** — Les travaux de repavage dans le quartier des Tan-

neries sont adjugés aux conditions du cahier des charges à Jos. Haefliger et consort, à Sion, pour le prix de fr. 2.50 le m<sup>2</sup>.

**COMPTES DE L'ECOLE PROFESSIONNELLE.** — Les comptes de l'Ecole professionnelle féminine (apprenties artisans) bouclant pour 1912 à 1913 par fr. 1949.95 de dépenses sont approuvés.

**CIRCULATION EN MOTOCYCLETTE.** — Consulté sur une demande de circulation en motocyclette sur la route Sion-Salins, le Conseil estime qu'elle peut être accordée moyennant que l'autorisation soit donnée pour un mois à titre d'essai et que pour le cas ou aucun inconvénient ne devrait en résulter elle ne soit, après ce délai, accordée qu'à l'année.

**AVIATION.** — Le Conseil décide d'offrir un banquet aux aviateurs Bider, Maffei et Taddéoli, en souvenir des journées d'aviation de Sion des 11 et 18 Mars et de la traversée des alpes bernoises par Bider le 13 Mai.

**La Votation de Dimanche**

**Résultats complets**

**District de Sierre**

Habiles à voter Présents Oui Non

Ayer	187	101	101	—
Chalais	322	195	195	—
Chandolin	45	31	31	—
Chermignon	238	72	67	4
Chippis	118	41	39	2
Granges	117	28	26	—
Grimontz	65	31	29	2
Grône	185	31	31	—
Idogne	68	27	25	1
Lens	293	80	75	5
Miège	118	53	10	43
Mollens	70	38	36	2
Montana	149	38	32	5
Randogne	134	50	50	—
St-Jean	97	35	35	—
St-Léonard	173	54	52	1
St-Luc	150	72	70	2
Sierre	601	73	72	1
Venthône	135	32	32	—
Veyras	45	21	16	5
Vissoie	66	20	18	2

**District d'Hérens**

Agettes	84	16	16	—
Ayent	392	149	148	1
Evolène	411	126	107	19
Hérémence	311	71	48	23
Mase	108	34	34	—
Nax	125	52	41	11
St-Martin	237	89	89	—
Vernamiège	77	33	30	2
Vex	299	61	60	1

**District de Sion**

Arbaz	137	61	58	3
Bramois	156	97	97	—
Grimisuat	189	82	82	—
Salins	138	46	45	1
Savièze	640	232	226	6
Sion	1200	181	157	20
Veysonnaz	67	30	28	1

**District de Contthey**

Ardon	387	74	57	17
Chamoson	492	117	116	1
Contthey	874	141	118	23
Nendaz	680	150	143	6
Vétroz	247	34	34	—

**District de Martigny**

Bovernier	130	26	23	3
Charrat	155	21	20	1
Fully	414	86	56	30
Isérables	294	72	51	18
La Bâtiâz	131	33	15	18
Leytron	269	83	81	2
Martigny-Bg.	340	49	30	18
Martigny-C.	418	21	19	2
Martigny-V.	428	69	59	10

Riddes	252	40	35	5
Saillon	129	31	31	—
Saxon	367	65	68	6
Trient	98	21	20	1

**District d'Entremont**

Bagnes	1358	206	161	45
Bourg-St-Pierre	121	16	11	5
Liddes	341	40	31	9
Orsières	624	52	39	13
Sembrancher	182	39	18	21
Vollèges	283	30	26	4

**District de St-Maurice**

Collonges	93	28	25	3
Dorénaz	109	32	30	2
Eviomaz	184	102	96	6
Finhaut	151	20	18	2
Massongex	140	51	37	12
Mex	31	23	23	—
St-Maurice	487	89	81	8
Salvan	405	124	115	9
Vérossaz	143	40	34	6
Vernayaz	198	50	25	25

**District de Monthey**

Champéry	202	43	35	8
Collomb.-M.	271	41	27	14
Monthey	725	89	70	17
Port-Valais	189	18	18	—
St-Gingolph	178	17	16	1
Troistorrents	481	127	82	44
Val d'Illeaz	301	104	70	32
Vionnaz	201	63	60	3
Vouvry	349	89	75	14

**Récapitulation par districts**

<b>OUI</b>		<b>NON</b>	
Conches	317	175	
Rarogne-or.	138	25	
Brigue	219	114	
Viège	657	264	
Rarogne-occ.	252	186	
Loèche	278	130	
Sierre	1042	75	
Hérens	573	57	
Sion	693	31	
Contthey	468	114	
Martigny	498	114	
Entremont	286	97	
St-Maurice	484	73	
Monthey	453	133	
<b>Total</b>	<b>6358</b>	<b>1521</b>	

**La Fête cantonale de Gymnastique**

La 7<sup>me</sup> Fête cantonale valaisanne de Gymnastique se présente sous les meilleurs auspices. Tout est prêt pour recevoir les 41 sections inscrites, présentant une respectable phalange de 900 gymnastes.

Les médailles fournies par MM. Huguenin frères, sont très réussies. Elles auront un grand succès, comme aussi la carte-tombola, la carte officielle et le livret de la fête. Ce dernier, édité avec grand soin donnera tous les renseignements nécessaires.

Si le temps est favorable, tout fait prévoir une complète réussite de cette joïnte patriotique: à laquelle ne manqueront pas d'assister tous bons valaisans.

Voici le programme succinct de la fête:

**Vendredi, 27 juin:**

7 h. soir. Réunion du Comité cantonal et de divers comités. Ouverture de la cantine. Soirée. Concert par la Fanfare italienne, l'« Alperöseli », productions de la Société de gymnastique de Monthey, etc.

**Samedi, 28 juin:**

7 h. matin. Concours individuels.  
12 h. Banquet. Concert par l'« Orphéon monthey-san ».

insistance. C'était celle de M. de Plouvarais.

— Je viens, cria mademoiselle de Chanteraine.

— Il nous faut rentrer, monsieur, fit-elle précipitamment, s'adressant cette fois à Pierre.

Elle parut hésiter un moment. Comme elle avait atteint le seuil de la porte-fenêtrée, elle se tourna vers l'officier :

— Pas un mot de tout ceci, je vous en prie, dit-elle.

Puis elle entra dans le château et Pierre, en proie à la plus écumante surprise, la suivit.

**DEUXIEME PARTIE**

**I LES BAGUES CISELEES**

Fargeot avait à peine regagné le salon de l'épinière que mademoiselle Charlotte l'avait déjà très gracieusement prié de prendre part au dîner qui était servi.

— En été, — expliqua la vieille demoiselle, comme on passait dans une salle à manger assez délabrée, — notre premier repas, que nous appelons le déjeuner, est fixé à onze heures du soir, et le second, que nous appelons le dîner, à cinq heures du matin... C'est une habitude que... (A suivre.)

2-7 h. Concours individuels. Lutte.

Gymnastique populaire.

7 h. Banquet. Concerts par la « Lyre » et la « Chorale » de Monthey.

8 h. ½ Productions des Sociétés de Gymnastique, entr'autres : Vevey-Jeunes-Patriotes, Institut Bitterlin-Bex, Chailly, Vevey-Ancienne Court, Saint-Imier, Sierre, Genève-Pâquis, Aigle.

**Dimanche, 29 juin:**

5 à 12 h. Concours de sections. Cultes. Productions des Elèves des « Amis-Gyms » de Lausanne.

12 h. ½ Banquet officiel. Concert par l'« Harmonie de Monthey ».

2 h. à 4 h. Luites. Productions individuelles.

4 h. Grand cortège. Préliminaires généraux.

Distribution des prix.

Soirée familiale. Productions libres.

Des trains spéciaux sont organisés par la Cie A.-O.-M. Tous les porteurs de cartes de fête pourront jouir des fortes réductions accordées par les diverses compagnies de chemin de fer : Aigle - Monthey, Monthey - Champéry, Bex-Villars, Sierre-Montana, Martigny-Châtelard, Martigny-Orsières, Viège-Zermatt.

Nous donnons ci-après la liste des sections qui prendront part à la fête :

**1<sup>re</sup> Catégorie :**

Aigle, Helvetia, Yverdon, A.G.

**II<sup>me</sup> Catégorie :**

St-Imier.

**III<sup>me</sup> Catégorie :**

Genève-Pâquis, Lucens Mercuria (Institut Bitterlin). Payerne. Tramelan. Vevey-Anc. Vevey J. P.

**IV<sup>me</sup> Catégorie.**

Begnins. Breuleux. Brigue. Bursins. Busigny. Buttès. Chailly s. Clarens. Chaux-de-Fonds (Anc). Chavornay. Chêne-Bougeries. Chexbres. Court. Couvet. Crissier. Ecublens. Fontainemelon. Fribourg Freiburgia. Genève-Eaux-Vives. Genève-Helv. Genève-Ville. Leysin. Lucens A. Martigny. Montreux-Helv. Sarraz (La) Saxon. Sierre. Sion. Tavannes. Thun-Ville. Villeneuve. Monthey.

**L'inauguration de la ligne du Loetschberg.**

C'est samedi que cette fête aura lieu. Y prendront part: le Conseil fédéral en corps, les présidents et les délégations des conseils de l'Assemblée fédérale, le Tribunal fédéral, les gouvernements de Berne et du Valais en corps

sont invités: le président du conseil d'administration de la Banque nationale et les deux vice-présidents, le vice-président du Crédit français, Monsieur Loste, de Paris-, les ministres français et italien des Travaux publics, Monsieur Thierry et M. Sacchi, le sous-secrétaire d'Etat du cabinet italien, M. Falcioni, les chefs des missions diplomatiques accréditées à Berne, les directeurs des bureaux internationaux, les représentants des villes de Milan, Gênes, Turin, Nancy, les membres de la délégation du Simplon; les délégués de nombre de villes suisses; le président du conseil d'administration et la direction générale des C. F. F.; les directeurs des chemins de fer d'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Bado.

La fête s'ouvrira samedi soir, au Casino de Berne, où la Ville de Berne recevra les invités.

Le Vaterland constate que l'ensemble des lignes bernoises (ligne du Loetschberg, Directe Berne-Neuchâtel, ligne de la vallée de la Gürbe, ligne Berne-Schwarzenbourg, ligne Moutiers-Longeau, etc.), représente une somme de 250 millions de francs.

**Le doyen des chanceliers d'Etat.**

Le gouvernement du Valais vient de confirmer dans ses fonctions pour une nouvelle période légale M. le chancelier d'Etat Roten. M. Roten est âgé de 80 ans; il a cinquante ans de services.

**Ardon.**

La fanfare « Cécilia » organise pour le dimanche 29 juin, une « Grande Kermesse » au profit du « Hall Populaire » inauguré le 15 écoulé. Comme on peut se rendre compte aux annonces, nombreuses seront les attractions.

Le pavillon des prix, soit pour le match au flobert et match aux quilles seront spécialement bien garnis. Le premier prix de chacun de ces deux jeux est fixé à 50 frs. en espèces.

La fanfare « Concordia » de Vétroz

fonctionnera comme musique de fête.

**Route du St-Bernard.**

Cette route a été ouverte aux voitures lundi au soir, le 23 juin courant.

**Apaisement politique.**

Sous ce titre, nous lisons dans le Journal de Genève :

Il ne faut désespérer de rien... Après les élections du mois de mars dernier, un fossé profond s'était creusé entre les deux partis historiques du Valais. Trop de mots durs furent lancés, trop d'attaques personnelles encombrèrent les colonnes des journaux, trop d'injures prodiguées de part et d'autre semèrent la haine et la défiance dans un terrain propice à ce genre de culture!

Survint la candidature Couchepin. Un pont solide fut jeté sur le fossé béant et ce pont, ce fut l'attitude loyale des conservateurs valaisans. Aussi les libéraux reconnaissent-ils la correction de cette attitude et leur organe, le *Confédéré*, remercie-t-il la majorité dans un article plein de courtoises paroles.

**Acte de désespoir.** — (Corresp.)

Une jeune valaisanne, nommée Ogier, se trouvant sans place et sans argent, à Neuchâtel, a été arrêtée au moment où elle allait prendre une funeste détermination. Conduite au poste de police, elle fut ensuite remise aux bons soins du Home.

**La destruction des mouches.**

Un concours bien moderne est ouvert par la « Revue suisse de médecine »; la rédaction de ce journal offre un prix de 200 fr. au meilleur travail sur la « destruction des mouches ». Il est de plus en plus évident que certains insectes sont les propagateurs les plus actifs de bien des maladies, et la mouche domestique, soi-disant inoffensive, est un de ces insectes; cela ne surprend nullement si l'on sait les vilaines habitudes de cet animal. Les initiateurs de ce concours sont convaincus que ce serait réaliser un gros progrès que d'expulser les mouches des maisons d'habitation, magasins de comestibles, restaurants, hôtels, etc., tout comme on le fait pour les punaises par exemple. — Le jury du concours est formé du prof. Göldi à Berne et du prof. Galli-Valerio à Lausanne.

**Gazette de la Campagne**

**SITUATION.** — Les quelques averse qui se sont produites durant la dernière semaine ont quelque peu dérangé la fenaison en quelques localités, mais n'en ont pas moins été bien accueillies par la culture en général. Les betteraves et les pommes de terre en avaient besoin, les céréales elles-mêmes dont la maturité approche en retireront bon profit.

En somme la situation actuelle des récoltes en terre est très satisfaisante. La vigne a toute l'attention des viticulteurs. Ceux-ci effectuent avec soin les divers traitements qui doivent la mettre à l'abri des maladies cryptogamiques.

**JOURNEES D'OUVRIERS.** — Dimanche dernier au marché de Cornavin, il s'est fait quelques embauches pour la Haute-Savoie et le pays de Gex aux prix de 6 fr. à fr. 75. Pour le canton, la demande était moins active et les prix sont restés entre 4 fr. et 6 fr. 50 par jour. Un engagement s'est fait à 21 fr. la semaine assurée. A Nyon on a payé de 20 à 30 fr. la semaine.

**FARINES.** — Les cours des farines de consommation sont maintenus pour le moment.

Les farines fourragères ainsi que les sons se trouvent en grande quantité à la vente et la demande en est relativement faible.

**Vin. ent MORETTO à Monthey,** remercie bien sincèrement l'Administration de l'Usine des Produits chimiques et tous les amis qui ont pris part au deuil qui vient de le frapper dans la personne de sa femme *Emma, née RICHARD*.

**Bulletin officiel.** — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement ou le recevraient incomplet sont priés d'adresser leurs réclamations directement à « l'Administration du Nouvelliste » à St-Maurice.

m'a donné un anneau d'or... Ce bijou, orné à la surface et intérieurement de signes étranges, de cisélures bizarres et gracieuses, l'avait frappé jadis par son originalité; il l'avait alors acheté pour sa mère... « Prends cette petite bague, me dit-elle, elle me fait songer à quelque mystérieux talisman de conte ou de légende. Un jour tu l'offriras à ta fiancée... elle lui portera bonheur... Je ne me marierai sans doute jamais, mademoiselle, mais je tiens à cette bague, je serais... très malheureux qu'elle pût tomber en des mains indignes... et la guerre a des risques. Voulez-vous me la garder? Claude fit un mouvement vague d'impuissance ou de refus.

— Oh! ne me dites pas non, supplia Pierre. Songez que cet anneau n'a, somme toute, d'autre valeur que celle que j'y attache... Si je survis, peut-être vous le redemanderais un jour; si je meurs... eh bien, si je meurs, il vous restera et, comme vous ne voudriez pas l'accepter, même venant d'un mort, vous le passerez dans un ruban rose, comme celui de votre robe, et vous l'attacherez au cou de quelque statue de sainte... devant laquelle vous direz n'est-ce pas, de temps à autre, une prière pour le pauvre officier républicain... Voulez-vous?..

— Je veux bien... murmura-t-elle. — Et ce me serait, en attendant, chose si douce, continua l'officier, de penser que mon humble anneau est peut-être touché quelquefois par vos doigts de châtelaine... Il n'était point certes destiné à de telles mains! Souvent, cependant, il me semble qu'il est un peu fêlé et m'aurait averti de ma faute, en s'éclatissant démesurément ou en se rétrécissant, jusqu'à n'être plus mettable, si j'avais voulu le passer au doigt d'une femme qui ne fût point la toute charmante et la toute pure que je voyais en rêve... Le voici.

Et ouvrant un étroit et très simple étui de bois, le colonel Fargeot en tira une bague d'or qu'il tendit à mademoiselle de Chanteraine.

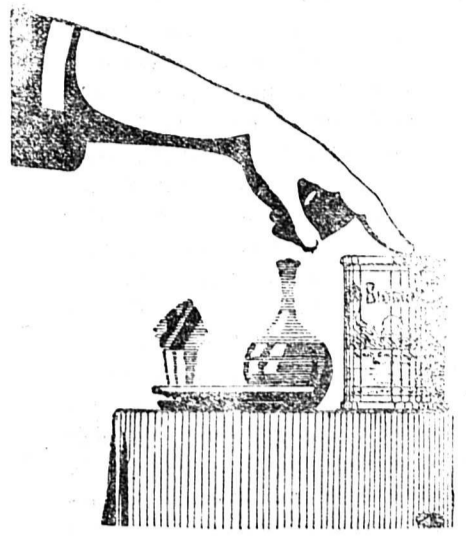
# Les dix commandements de la santé

Celui qui veut profiter de ses vacances pour se reposer et se refaire, fera bien, qu'il soit à la campagne, sur les hauteurs, ou tout simplement chez lui, de suivre les règles ci-après :

1. Tu te lèveras de bonne heure et feras une bonne promenade avant ton déjeuner.
2. Tu agiras sagement en prenant dans le courant de la matinée un bain d'air d'une heure, dans un endroit ombragé, en faisant en même temps de la gymnastique ou des exercices; ensuite, comme le bain d'air aura rafraîchi ton corps, tu le feras suivre d'un bain de soleil de 30 à 40 minutes en ayant soin de te couvrir la tête.
3. Après le bain de soleil tu prendras un rapide bain froid et tu iras te promener pendant une demi-heure.
4. Rappelle-toi que les bains froids sont nuisibles si on les prend sans avoir bien chaud auparavant.
5. S'il n'y a pas de soleil, tu feras suivre ton bain d'air d'un grand bain chaud terminé par des ablutions froides.
6. Sache que les adultes ne doivent pas manger plus de 3 fois par jour. Les repas plus fréquents encombrent et fatiguent les organes digestifs.
7. Pour le petit déjeuner, du café ou du thé légers, ou mieux encore du lait additionné de Biomalt. Comme aliment solide pain noir et beurre sur lesquels on peut étendre du Biomalt. Si tu veux que ta cure de repos soit pleinement efficace, combine-la avec une cure au Biomalt, car 3 à 5 cuillérées de ce reconstituant d'élite stimule les organes digestifs, active la circulation du sang et des sucs en empêchant la stagnation et en les débarrassant de tous les résidus inutiles ou toxiques.
8. Ne mange pas trop de viande et ne prends pas ton repas du soir plus tard que 7 heures.
9. Couche-toi à 9 heures au plus tard; tu ne t'en porteras que mieux.
10. Pas de travaux intellectuels. Tu as tout le reste de l'année pour t'y livrer.

Ces règles sont naturellement de portée toute générale. Le médecin saura les compléter par quelques conseils suivant l'état individuel du sujet. Le principe fondamental est celui auquel nul ne contredira : Pour suivre avec succès une cure de régénération et de rajeunissement, il faut à côté de l'hygiène externe pratiquer aussi une cure interne dont les effets se manifestent ensuite extérieurement. La cure au Biomalt est la plus simple, la plus pratique, la plus agréable, en même temps que la plus efficace.

Le Biomalt est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries en boîte de Fr. 1.60 et Fr. 2.90. — Fabrique Suisse de Galactia, Départ. diététique Biomalt, à Berne.



**Jos. GIROD, Monthey**  
 Joli choix de draps pour vêtements d'hommes  
 Completés pour hommes, enfants et jeunes gens. Etoffes pr robes  
 Vêtements de travail de 1re qualité : chemises, pantalons, vestons, blouses, salopettes.  
**Vestons pour boulangers, bouchers, pâtisseries**  
 Chapeaux de paille en solde à tous prix

DIMANCHE 29 JUI  
**GRANDE KERMESE**  
 organisée par la fanfare « Cécilia » d'Ardon  
 Tir au fléchettes — Match aux quilles — Tir aux flèches  
 Roue aux pains d'épice et pains de sucre  
 LOTERIE AMERICAINE — BAL  
 Consommations de premier choix — Invitation cordiale.

**VINS FRANÇAIS**  
 Charles Raisonier, Martigny-Bourg  
 BORDEAUX - BOURGOGNE - GARD  
 Grands vins fins et vins de table  
 Toute livraison en fûts d'origine  
 Prix défiant toute concurrence à qualité égale  
 783 Livraison en bouteilles.

Préservez-vous des chaleurs avec  
**Le Dépuratif Végétal**  
 du Dr Henri  
 le plus puissant des Dépuratifs. Il empêche la formation, dans le sang, des impuretés si dangereuses durant l'été. Le fl. 1.25. La cure de 6 fl. 6 fr. 50.  
 Dépôts : M. M. Delacoste, Rey, Lovy, Zimmermann, Burgener, pharmaciens. H. 32661 L. 711

**WINS**

La réclame la plus efficace est celle de fournir du bon vin  
**La Maison A. ROSSA, Martigny**,  
 fondée il y a 5 ans, vend annuellement un 1/2 million de litres.

Sa nombreuse clientèle, qui augmente tous les jours, en est la meilleure preuve.  
 Grâce aux emplettes faites directement chez les producteurs les plus renommés et la longue expérience dans les soins à donner aux vins, chacun est assuré d'être servi consciencieusement, et de trouver dans cette maison un grand choix de bons vins rouges et blancs à des prix très avantageux.  
 En remerciant sa fidèle clientèle, se recommande  
**A. ROSSA, Vins, Martigny.** — Téléphone 81

**Les Pilules de santé**  
 du Dr Tissières  
 régularisent merveilleusement les fonctions intestinales, et combattent victorieusement les constipations les plus rebelles.  
 Soignez votre intestin, surtout l'été. La boîte 1.25  
 Dépôt : MM Delacoste, Rey, Lovy, Burgener, Zimmermann, pharmaciens. 710

**Fabrique de meubles**  
**REICHENBACH, frères, S. A. SION**  
 Magasins à l'Avenue de la Gare

Amuelements complets de tous styles.  
 Chambres à coucher. Salons. Bureaux. Linoléums. Tapis. Couvertures. Plumes. Glaces, etc.  
 Literie complète.  
 Installation d'hôtels, pensions, villas, etc. 597  
 Devis sur demande. Références nombreuses.

La Fabrique d'Aluminium, à CHIPPIS  
 engage encore de  
**bons ouvriers**  
 Travail assuré et bien rétribué. S'y adresser tous les après-midi de 2 à 3 heures.

**A louer**  
 Place centrale à MARTIGNY-VILLE, un appartement de 7 pièces, balcon et dépendances. S'adresser sous N° 24400 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 752

Dimanche dans l'après midi on a **EGARÉ** un jeune **chien policier** gris-jaune, sans collier. Le ramener contre bonne récompense à Claret Clémentine aux Neyres s/ Monthey.

**CONGO**  
 le meilleur brillant pour chaussures

Remplissez vos tonneaux  
 La fabrication particulière du VIN ARTIFICIEL étant autorisée, j'informe le public que j'envoie marchandises et recette (sucre excepté) à fr. 8, — par 100 litres, franco. Boissons ravigottante, économique. Albert MARGOT, Servette 34, GENEVE ancien fabricant de vin à Lausanne.) 786

Bonne occasion  
 A vendre un **Billard**  
 neuf. S'adresser à Rob. Widmer, l'Union Bex, Vaud.

**Poussins Italiennes**  
 et autres races de 3 mois env. embal. grat et remboursement.  
 1er choix les 6 : 12 Fr. 50  
 beau » les 6 : 11 Fr. —  
 1er choix les 12 : 24 Fr. —  
 beau » les 12 : 21 Fr. —  
 4 mois, 1er ch. les 12 : 30 Fr. —  
 Parc Avicole, Chexbres. 648

**Persil**  
 rend le linge d'une blancheur éblouissante  
 Soude à blanchir l'encro

**Varices ouvertes**  
 Eczémas — Darts — Démangeaisons — Brûlures — Crevasse.  
 Vous qui souffrez, faites un essai avec le célèbre  
**BAUME DU PELERIN**  
 qui seul vous soulagera immédiatement et vous guérira en peu de temps. PRIX : la boîte, 50 ct; le pot, 2 fr.  
 Dépôt à Martigny : Pharmacie Lovy.  
 Dépôt à Monthey : Pharmacie Pernollet, ou s'adr. directement, au Lab. pharm. F. Lacher-Perrud, 44 Rue de Lyon, à Genève.

**Chacun**  
 l'artisan comme l'intellectuel  
 trouve dans les confitures Lenzbourg un aliment indispensable. La nourriture de viande exclusive est cause de différentes maladies, telles que maladie des reins, manque d'énergie etc. Les confitures Lenzbourg régulent l'indigestion. Confitures Lenzbourg comme dessert sont donc très recommandables. Comme souper elles sont un moyen calmant. Elles diminuent la demande d'alcool. Elle fournissent à la cervelle la phosphore dont elle a si besoin. Au corps elles amènent la chaux, elles font engraisser et par conséquent elles sont destinées à remplacer une part de la viande.  
 Prenez donc journellement des **Confitures Lenzbourg**

**GRANDE maison d'expéditions Ed. NICOLE**  
 Jusqu'à épuisement du stock actuel, j'offre

<b>Pour dames et enfants :</b>	26/29	30/35	36/43
Bottines sans doubl. ferrées	Fr. 4.50	5.50	6.80
la qual. meilleure, coutures rivées	4.95	5.95	7.70
Bottines bouts façonnés	4.95	5.95	7.25
la qualité meilleure, 26 à 35, avec semelles rivées	6.—	7.—	7.90
			36/42
Bottines avec bouts Carnot	5.50	6.50	8.25
Bottines plus fines	6.30	7.30	9.50
Bottines élégantes, box-calf	6.70	7.70	9.90
» Derby, élégantes, box-calf	6.80	7.80	9.90
» » b <sup>a</sup> vernis	7.50	8.75	10.50
Pour dames, 36 à 43, souliers bas ferrés			6.90
avec bouts, sans clous			6.30
Richelieu box-calf, bouts vernis			8.—
» Derby, box-calf, 7.80; le même av. b <sup>a</sup> vernis,			8.25
<b>Pour hommes et garçons :</b>	30/35	36/39	40/48
Souliers de travail ferrés	Fr. 6.30	7.30	8.30
qualité supérieure	7.25	8.25	9.25
Bottines militaires à soufflets	8.—	9.25	10.60
en qualité supérieure			11.60
tout empiegné	7.50	8.50	13.25
Bottines avec bouts Carnot	8.75		
Bottines à crochets, ferrées, 40/47	8.75		
avec bouts sans clous			14.— 15.75 16.50, etc.
Bottines de montagne, 40/47			9.90 et 10.25
Souliers de quartier			
Choix énorme, qualités garanties pour chaque paire.			

Demandez le grand catalogue illustré gratis.

**Machines agricoles**  
**EMILE TORRENT, SION**  
 Grand choix de machines à vanner depuis 45 frs.  
 Batteuses à bras dep. 110 fr. Charrues de montagne dep. 45 fr.  
 On se charge de la transformation de pressoir en grand en pressoir hydraulique. 802

Nul n'ignore que les **PÈRES CHARTREUX**  
 expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à TARRAGONE, outre leur Liqueur, **L'ÉLIXIR VÉGÉTAL**  
 SOUVERAIN CONTRE : Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.  
**VULNÉRAIRE**  
 L'Elixir végétal combat les Coliques des Animaux domestiques.  
**LEON BUQUIN**  
 Concessionnaire pour la SUISSE  
 30, Avenue du Mail, GENÈVE

Dix ans de succès ont été obtenus par le **Lysoform** médical, grâce à ses propriétés antiseptiques et désinfectantes, grâce aussi à son emploi facile et sans danger. Vu les nombreuses contrefaçons, la simple prudence exige de toujours exiger les emballages d'origine portant notre marque.  
 Dans toutes les pharmacies.  
 Gros : ANGLO-SWISS-ANTISEPTIQUE, Co, Lausanne. 757

**Le "Nouveliste Valaisan,"**  
 5 cent. le Numéro

**Banque de Brigue**  
 - - Brigue - -  
 Correspondant de la Banque nationale suisse  
 Compte No 5128  
 Compte Chèques Postaux N° 403  
**Opérations :**  
 Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe par annuités;  
 Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnement;  
 Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger;  
 Change de monnaies et devises étrangères.  
 La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.  
 Nous acceptons des dépôts :  
 En comptes-courants toujours disponible à 3%;  
 En carnets d'épargne à 4%;  
 Contre obligations à 4 1/2%; à 3 ans ferme.  
 Contre obligations à 4 1/2%; à 5 ans ferme.  
 Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat à Martigny-Ville qui est chargé de les transmettre gratuitement à la Banque.  
 La Direction  
 Favorisez votre journal par vos annonces

**VIANDES du PAYS**  
 La Boucherie Gantay  
 à Lutry près Lausanne.  
 expédie bœuf à bouillir, 1re qualité fr. 1.30 le kg. bœuf à rôtir fr. 1.80 le kg. Marchandise fraîche. Expédition soignée. 803

**LACTA**  
 toujours le meilleur et le mieux contrôlé. Ou il n'y a pas de dépôt demandez à Gland, franco 5 kg. 3 fr. 10 kg. 6 fr. 125 kg. 14 fr. 50. On y revient toujours.

**La LESSIVE**

**CJS**  
 supprime tout SAVON, CRISTAL, etc, n'attaque 202 ni peau ni linge — donc sans rivale —  
 Industrie chimique, Genève, Edouard Suttler.

Imprimerie St-Augustin  
 St-Maurice  
 Impressions en tous genres.

**Offres & demandes DE PLACES**

On demande de suite deux bons **portiers d'étage**  
 Adresser photographie et certificat à la **DIRECTION DU GRAND HOTEL A MORGINS.** 801

**Charretier-meunier**  
 muni de bonnes références, EST DEMANDE de suite. CHEVALIER, COSSONAY, Vaud. 819

**Une jeune fille**  
 trouve place de suite dans un ménage de Martigny-Ville. S'adresser case postale 17405.

L'HOTEL BELLEVUE A VILLARS S/ OLLON, demande pr de suite un **portier** et une **file de salle** 813

On cherche de suite **UNE BONNE**  
 sachant bien faire la cuisine. S'adresser à Mlle Kérosi, La Maissonette, Veytaux (Vaud).

ON CHERCHE pour 1er Juillet, pour tout le service d'un ménage soigné une **BONNE**  
 sachant cuire. S'adr. Mme COEYTAUX, Beau-Séjour, 13, LAUSANNE. 804

On demande des bons **ouvriers manœuvres**  
 chez Felli Frères à Villars s/ Ollon. 806

ON CHERCHE pour Lausanne, pr le mois d'août, date à convenir, une **femme de chambre** de langue française connaissant bien la couture et le service. Age au moins 22 ans. Sérieuses références exigées. S'adresser chez Mme Meaglia, charcuterie, Martigny-Ville.

On cherche pr le 15 juillet une **bonne cuisinière**  
 S'adr. à Mlle Kérosi, La Maissonette, Veytaux, (Vaud).